



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DREMIL-LAFAGE**

Séance du 03 juillet 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 16 Absents : 1 Procurations : 6

L'an deux mille vingt-trois, le 03 Juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de DREMIL-LAFAGE se sont réunis en séance sous la présidence de Madame Ida RUSSO, Maire.

Date de la convocation :
29/06/2023

Secrétaire de séance :
Mme Christine LE PAGE

Etaient présents : MM. Ida **RUSSO**, Bruno **BONARDI**, Nathalie **COSTANZO**, Jean-Paul **COUSI**, Florence de **BOLLARDIERE**, Sandrine **ESTEBE**, Christian **HULOT**, Philippe **JAUREGUIBER**, François **LEMAITRE**, Christine **LE PAGE**, Danielle **LORRE**, Isabelle **NOIRAUT**, Jean-Marc **ROCACHER**, Yves **SOMBRIS**, Lilian **TERROU**, Bruno **VERMERSCH**

Ont donné procuration : MM. Michel **AZENS** à Christian **HULOT**, Fabienne **CAPOMAZZA** à Bruno **VERMERSCH**, Stéphane **DELAGE** à Bruno **BONARDI**, Jean-François **MARTINIÈRE** à Ida **RUSSO**, Eric **MORALES** à Sandrine **ESTEBE**, Mischa **REGGIANI** à Yves **SOMBRIS**

Etaient absents : Mme Brigitte **CLARENS**

AFFAIRE N° 2023-03-18 – Bibliothèque Municipale « Au plaisir de Lire » : adoption du principe d'évolution en Médiathèque « Daniel BRIAND »

EXPOSE :

Madame le Maire rappelle que la Commune de DREMIL-LAFAGE a eu la chance d'avoir parmi ses administrés un homme d'exception, un éditeur de renommée mondiale en la personne de Monsieur Daniel BRIAND.

Il est proposé au Conseil Municipal d'honorer la mémoire de Daniel BRIAND en attribuant son nom à la Bibliothèque Municipale.

Daniel Briand, épicurien aux mille passions, a publié des centaines d'ouvrages sur des sujets aussi divers que l'art, l'histoire, la gastronomie... de beaux livres, avec de belles photos et un texte documenté. Des passions, il en avait beaucoup, allant au fond des choses, apprenant, approfondissant au point de devenir parfois un expert, une référence sur les sujets qui le passionnaient.

Comment évoquer Daniel Briand sans parler du Château de Panayrac, datant du XVI^e siècle, pour lequel il a eu un véritable coup de foudre. Une Commanderie des Chevaliers de Malte, un ordre hospitalier, qu'il passera sept années à restaurer, afin de rendre sa vocation première, l'hospitalité, à cette belle demeure aux allures de villa palladienne et d'en faire le siège social de ses éditions.

Au chapitre 1 du livre de la vie de Daniel Briand, s'inscrit le cigare, avec l'« *Histoire du Havane* » un ouvrage qui allait devenir le premier livre jamais édité dans le monde sur ce sujet. Pour éditer pareil ouvrage, Daniel Briand avait, en toute simplicité, contacté Zino Davidoff, mondialement connu des fumeurs de havanes. Le livre connut un succès international immédiat.

Daniel Briand, c'était la passion, l'audace, la séduction, il s'adressait, sans la moindre hésitation, à des personnes que d'autres n'auraient jamais osé rêver approcher. Lui, il osait, et s'instaurait alors avec certains une collaboration faite de respect mutuel et de passion partagée : comme avec Robert Laffont, par exemple, devenu son mentor dans le monde très fermé de l'édition parisienne. Pendant près de 40 ans, Daniel Briand a publié des ouvrages dont le sujet était toujours lié à l'une de ses passions : le cigare, la gastronomie, le vin, l'art, l'histoire, la musique, les voitures anciennes, les voitures de course, les Ferrari, les Porsche... et surtout de nombreux livres sur Toulouse, sa ville qu'il aimait tant, dont le fameux « *Toulouse, d'hier et d'aujourd'hui* ». Un livre banni dans les années 80 par Sa Sainteté Jean-Paul II. Des photos, des articles dans la presse témoignent de la richesse de ces publications, car en plus Daniel Briand savait créer l'événement : ainsi quand il publie « *Les dessous du porte-jarretelles* », dont le titre évoque parfaitement le contenu, le lancement se fera au *Crazy Horse* dont les danseuses, pour l'occasion, ont été habillées, ou plutôt déshabillées, par Chantal Thomas.

Un livre sur les voitures de course ? C'est au Condotier, Enzo Ferrari, qu'il s'adresse ; un livre sur un président de la république ? C'est un mois passé dans le sillage de Jacques Chirac ; un livre sur la Mosquée Hassan II à Casablanca ? Ce sont les portes du Palais qui s'ouvrent devant lui ; une BD sur le vin et le cigare ? C'est Georges Wolinsky qui devait en signer texte et illustrations.

Fidèle en amitié, Daniel Briand avait un carnet d'adresses impressionnant. Impressionnant tout autant par le nombre de ses contacts, que par les noms qui y figurent.

Daniel Briand a vécu et travaillé en Tunisie, en Afrique Noire, en Haïti. Avant tout, c'est dans les marchés qu'il aimait s'imprégner des odeurs, des saveurs, des couleurs de ces pays. Il partait à la découverte de leur culture, de leurs coutumes, il partait à la rencontre des hommes... Invariablement, il en rapportait des œuvres d'art, tableaux, sculptures, livres... qui venaient ensuite trouver leur place à Drémil-Lafage.

Le livre, oui, ou plutôt tout simplement l'écrit ! Il faut savoir que Daniel Briand avait une autre passion : la Presse. Chaque matin, pendant toute sa vie, il a lu trois quotidiens : un de gauche, *Libération* ; un de droite, *Le Figaro* ; plus *La Dépêche du Midi*, quand il était à Toulouse, ou celui de la ville où il se trouvait. Au début des années 70, il avait d'ailleurs lancé un quotidien avec un ami. Plus tard, il a été directeur de la publication d'un bimestriel « *The International Wine Cellar* », version française du même titre rédigé par Stephen Tanzer, célèbre dégustateur américain.

Au chapitre 2 de la vie de Daniel, vient s'inscrire sa passion pour l'art, et plus précisément l'art contemporain.

Grand admirateur de l'œuvre de Dali, Daniel Briand a l'idée d'éditer un livre, comme une BD, de la vie du peintre. Il rencontre alors Dali à Paris, à l'hôtel Meurice, avec toute la cour ou plutôt la faune qui gravite autour du maître... Après les chapitres sur le cigare, sur l'art, ouvrons celui sur la gastronomie, car ne l'oublions pas, nous parlons ici d'un épicurien : les bonnes tables, les grands chefs, les étoilés, le vin, la truffe, le whisky... la liste est longue !

Là aussi, Daniel Briand a côtoyé en toute simplicité ces magiciens, ces hommes et ces femmes de passion, de générosité, ces enchanteurs qui rendent la vie plus belle. Critique gastronomique pour le Gault et Millau pendant huit ans, parce qu'il savait employer les mots du cœur, de la sincérité, de l'enthousiasme vrai, c'est une amitié solide, complice, qu'il a su tisser avec certains chefs, et c'est son magnifique ouvrage « *Dominique Toulousy à Toulouse* » réalisé avec ce chef doublement étoilé, qu'il a généreusement offert à la Commune de Drémil-Lafage en plusieurs centaines d'exemplaires quand il a pris sa retraite et fermé sa maison d'éditions en 2018.

Comme le dit, Chantal, son épouse, il fallait pouvoir suivre, au quotidien, cette exigence permanente de l'excellence, de la rapidité, elle l'avait d'ailleurs sacré « *Impatient 1^{er}, Roi des Impatients* ». Très vite, elle s'était habituée à vivre des rencontres, des moments exceptionnels auprès de ce passionné pour qui la culture et toutes ses représentations étaient aussi vitales que l'air qu'il respirait. Tous deux partageaient les mêmes passions, la gastronomie, le vin, la musique... et comme une évidence, bien sûr, le livre ! Ainsi quand elle s'impliqua dans la vie associative de Drémil-Lafage, en créant « *Le Livre en partage, sur les chemins de l'écriture* », un atelier destiné à libérer l'envie d'écrire, et d'être lu, chez

ses membres, c'est avec bienveillance et enthousiasme, qu'il lui a prodigué les conseils nécessaires à la partie technique de l'édition. Deux beaux ouvrages en sont déjà les témoins.

Pour cet optimiste, rien n'a jamais semblé impossible, il a tenté, osé, réussi tant de choses ! Chasseur Alpin à Briançon pendant son service militaire, il a toujours porté en lui l'envie de s'attaquer à l'ascension d'un nouvel Everest. Peut-être est-ce dans les volutes de ses bavardes que Daniel Briand a rêvé les livres qu'il a ensuite édités ?

Alors, pour lui rendre hommage, pensons aux dizaines de milliers de livres, ses enfants, dont la chair est faite de papier, dont le sang est d'encre, qui, à travers le monde, en français, anglais, allemand, espagnol, italien, arabe, russe... portent le nom de Daniel Briand et, sur lesquels, à côté du Copyright s'inscrit une adresse : Drémil-Lafage !

D'autre part, la bibliothèque municipale « Au plaisir de lire » - membre du réseau de la Médiathèque Départementale – ouvre la possibilité aux Drémiloises et Drémilois d'utiliser le portail numérique composé de 81 000 livres, 5 000 ressources musicales, 10 500 vidéos, 775 titres de presse et plus de 4 000 parcours de formation.

Par conséquent, cette situation offre à la bibliothèque municipale de poursuivre et d'améliorer la convention de partenariat avec la Médiathèque Départementale, notamment de qualifier la bibliothèque municipale de Médiathèque compte-tenu de ce qui précède.

Dans le cadre de cette évolution, il est proposé que la bibliothèque municipale évolue vers une Médiathèque qui porterait le nom de « Daniel BRIAND »

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent exposé et en avoir délibéré,
DECIDE :**

- d'accepter le principe d'évolution de la bibliothèque municipale vers une Médiathèque,
- d'attribuer à cette future médiathèque le nom de Daniel BRIAND afin d'honorer la mémoire de cet illustre drémilois,
- d'autoriser Madame le Maire à mettre en œuvre et signer toutes les démarches inhérentes à ce projet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire,
Ida RUSSO



Le secrétaire de séance,
Christine LE PAGE

Certifié exécutoire

*Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures*

*Transmis en Préfecture le :
Publié ou Notifié le :*

- 6 JUIL. 2023

La présente délibération recevra application des dispositions de l'Art. L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délais et voies de recours (application de l'article R421-5 du Code de Justice Administrative) : Dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification d'une décision administrative, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- Soit un recours gracieux adressé à la collectivité à l'attention de Madame le Maire (1 Allée de l'église 31280 DREMIL LAFAGE)
- Soit un recours adressé à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne (Place Saint Etienne 31038 TOULOUSE Cedex) afin de solliciter de ce dernier la mise en œuvre du déferé préfectoral
- Soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif (68 Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 7)

Après un recours gracieux, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

En cas d'urgence, le recours contentieux peut également s'accompagner de la mise en œuvre de procédures de référés.